Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-et-un, le 2 juin à 16 heures, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni salle de l'Odyssée à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent Terrail-Novès, Président.

En application de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, et notamment de son article 6 :

- Le lieu choisi réunit les conditions sanitaires requises
- Le quorum est ramené au tiers des membres en exercice
- Un membre du comité syndical peut être porteur de deux pouvoirs

Etaient présents : M. Aury (Toulouse Metropole), M. Bertorello (Toulouse Metropole), M. Bouche (C.C. des Coteaux du Girou), Mme Couttenier (C.C Save au Touch), M. Espic (Toulouse Metropole), M. Fouchou-Lapeyrade (Toulouse Metropole), M. Jop (Toulouse Metropole), Mme Magdo (Toulouse Metropole), M. Manero (Toulouse Metropole), M. Maurel (C.C. Val'Aïgo), M. Moign (C.C. Hauts Tolosans), M. Normand (C.A. Sicoval), Mme Ousmane (Toulouse Metropole), M. Terrail-Noves (Toulouse Metropole)

Etaient excusés : M. Capel (C.C. des Coteaux du Girou), M. Carral (C.A. Sicoval), Mme Mourgue (Toulouse Metropole), M. Of (C.C Frontonnais), M. Roussel (C.A. Sicoval), M. Chollet (Toulouse Metropole), M. Tronco (C.A. Sicoval)

Excusés ayant donné pouvoir :
M. Briand (Toulouse Metropole), pouvoir a M. Jop
M. Chollet (Toulouse-Metropole), pouvoir a M. Terrail-Noves
Mme Gibert (C.C Frontonnais), pouvoir a M. Bertorello
Mme Gomez (C.C. Save au Touch), pouvoir a Mme Couttenier
M. Trautmann (Toulouse Metropole), pouvoir a Mme Ousmane
Mme Ursule (Toulouse Metropole), pouvoir a M. Espic

Date de la convocation : Jeudi 27 mai 2021

Secrétaire de séance : M. Fouchou Lapeyrade

D2021-28 –**Marché d'exploitation d'un réseau de déchèteries par Suez - Avenant n°4**

Le marché d'exploitation de 13 déchèteries a été conclu pour une durée de 4 ans à compter du 1er novembre 2018. Il est renouvelable 2 fois une année soit une durée maximale de marché de 6 ans.

Il comporte 3 lots :

- Lot n° 1 : « exploitation des déchèteries du Nord de Toulouse »
- Lot n° 2 : « exploitation des déchèteries à l'Ouest de Toulouse »
- Lot n° 3 : « exploitation des déchèteries du Sud de Toulouse »

Il a fait l'objet de 3 précédents avenants.

L'avenant n°4 concerne la déchèterie de Fronton (lot n°1)

Les travaux d'agrandissement prévus sur la déchèterie de Fronton ont été retardés du fait d'investigations complémentaires demandées par les services de l'état dans le cadre de l'instruction du dossier Installation Classée Pour la Protection de l'environnement et Loi sur l'Eau.

Des filles d'attente se créent notamment à l'ouverture qui débordent sur la route nationale d'accès à la déchèterie. Pour éviter ces files d'attente, une ouverture dès 8h00 du matin le Samedi et le Dimanche ont permis de réduire ce risque.

Néanmoins un risque similaire apparait également les jours de semaine et à la réouverture à 13h30. Un nouveau sens de circulation permet également de réduire ce risque jusqu'à la réalisation des travaux qui prévoient un accès éloigné de la voirie départementale et avec une circulation moins importante.

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20210602-D2021-28-DE
Date de télétransmission : 16/06/2021
Date de réception préfecture : 16/06/2021

Il apparaît donc nécessaire d'élargir la plage horaire d'ouverture toute la semaine jusqu'à la réalisation des travaux, et de se doter temporairement de moyens humains supplémentaires pour accueillir les usagers et sécuriser l'accès au site.

L'incidence financière est reportée dans le tableau suivant :

Lot 1					
Déchèterie	Total forfait €HT/an	Total prestations (forfait, transport et traitement) €HT/an	Montant évolution €HT/an	% du forfait annuel	% du montant total annuel du lot
Fronton	189 875,04 €		41 502,00 €		
Garidech	174 794,88 €				
L'Union	253 557,36 €				
Saint-Alban	315 117,00 €				
Verfeil	100 641,96 €				
Villemur	161 335,92 €				
Total	1 195 322,16 €	1 687 494,67 €	41 502,00 €	3,47%	1,44%

Le montant de la part forfaitaire mensuelle est donc fixé à 18 476,42 €HT par mois jusqu'à la réalisation des travaux d'agrandissement à la date d'application du présent avenant auquel s'ajouteront 1610 € HT par mois pendant 6 mois pour le recrutement de services civiques. Il évoluera en fonction des conditions de révision du marché.

Les révisions successives s'appliqueront sur le prix initial du marché recalculé sur la base du prix de janvier 2021.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité des voix (abstention de Mme Magdo) :

- ✓ **APPROUVE** le projet d'avenant n°4 au marché d'exploitation des déchèteries
- ✓ **AUTORISE** le Président ou la personne ayant reçu délégation à signer cet avenant et toutes les pièces nécessaires à l'exécution et au règlement de cette prestation,
- ✓ **S'ENGAGE** à inscrire chaque année au budget les crédits nécessaires.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

S.M. DECOSET - DEchèteries - COllectes - SElectives - Traitements -

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
Délégués en exercice	*16*	*16*	*32*
Nombre de voix par délégué	*2*	*1*	*48*
Présents	9	5	14
votants	9	5	14
pouvoirs	4	2	6
Total de voix	**26**	**7**	**33**
Abstentions	1	0	1
Votes contre	0	0	0
Voix pour	**24**	**7**	**31**

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20210602-D2021-28-DE
Date de télétransmission : 16/06/2021
Date de réception préfecture : 16/06/2021